

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 16 mars 2021

COVID-19 : Suspension du vaccin AstraZeneca

Suite à l'annonce du Président de la République et recommandations de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), la France suspend temporairement l'utilisation des vaccins AstraZeneca par mesure de précaution.

L'ensemble des médecins et pharmaciens du Cher est informé de la suspension de la campagne de vaccination AstraZeneca.

Les centres de vaccination permanents et temporaires du Cher ne sont pas concernés, car ils administrent uniquement les vaccins Pfizer ou Moderna.

Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication